



**CONSEIL DU TERRITOIRE NON-ORGANISÉ DU LAC
NIGAULT**

DE LA MUNICIPALITÉ DE PONTIAC

16 JANVIER 2019

18H30

Procès-verbal de l'assemblée du conseil du Territoire Non Organisé du Lac Nigault de comté de Pontiac tenue mercredi, le 16 janvier 2019 compter de 18h30 heures, à Campbell's Bay, sous la présidence de madame Jane Toller préfète, et à laquelle sont présents :

Minutes of the meeting of the Council of the Non-Organized territory of the Regional County Municipality of Pontiac Council, held on Wednesday, January 16th 2019 at 6:30 p.m. in Campbell's Bay, under the chairmanship of the warden Mrs. Jane Toller and to which are present:

Présences : M. John Armstrong, Le conseiller régional
M. Maurice BEAUREGARD, Le conseiller régional
Mme Lynne Cameron, La conseillère régionale
Mme Nancy Dagenais, Greffière
Mme Karen Daly Kelly, La conseillère régionale
M. GILLES DIONNE, Le conseiller régional
M. Régent Dugas, Directeur du territoire
M. Alain Gagnon, Le conseiller régional
M. Donald Gagnon, Le conseiller régional
M. Allard Gaston, Le conseiller régional
M. Jim Gibson, Le conseiller régional
Mme TOLLER JANE, La Préfète
Monsieur Gagnon Julien
M. Gabriel Lance, Directeur adjoint
Mme Colleen Larivière, La conseillère régionale
Mme Kim Lesage
M. Carl Mayer, Le conseiller régional
Mme Sandra Murray, La conseillère régionale
M Serge Newberry, Le conseiller régional
Mme Danielle Newman
M. Brent Orr, Le conseiller régional
Mme Doris Ranger, La conseillère régionale
M. David Rochon, Le conseiller régional
M. Bernard Roy, Directeur général et secrétaire trésorier
M. Winston Sunstrum, Le conseiller régional
Mme Annie Vaillancourt, Comptable CPA
Mme Kim Villeneuve, La conseillère régionale

Absences : Mme Natacha Guillemette, Adjointe administrative

ORDRE DU JOUR

- 1 OUVERTURE ET PRÉSENCE | OPENING AND ATTENDANCE
- 2 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR | READING AND ADOPTION OF THE AGENDA
- 3 ADOPTION DU PROCÈS VERBAL DE LA DERNIÈRE RENCONTRE | ADOPTION OF THE MINUTES OF THE LAST MEETING
- 4 HUIS-CLOS FLOTTANT
- 5 PÉRIODE DE QUESTIONS PUBLIQUE | PUBLIC QUESTION PERIOD
- 6 COMPTES PAYÉS | ACCOUNTS PAID
- 7 TNO - ADOPTION DU RAPPORT ANNUEL POUR L'ANNÉE 1 – SCHÉMA RÉVISÉ DE COUVERTURE DE RISQUES EN SÉCURITÉ INCENDIE
- 8 DIVERS | MISCELLANEOUS
- 9 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE | CLOSING OF THE MEETING

- TNO-2019-01-01 1 OUVERTURE ET PRÉSENCE | OPENING AND ATTENDANCE
- Il est proposé par la préfète Toller et unanimement résolu d'ouvrir la rencontre du TNO à 18:29:37 .
- ADOPTÉE
- It is moved by Warden Toller and resolved to open the meeting of the TNO at 18:29:37.
- CARRIED
- TNO-2019-01-02 2 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR | READING AND ADOPTION OF THE AGENDA
- Il est proposé par le conseiller régional monsieur Alain Gagnon et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour tel que modifié.
- ADOPTÉE
- It is moved by Regional Councillor Mr. Alain Gagnon and resolved to adopt the agenda as modified.
- CARRIED
- TNO-2019-01-03 3 ADOPTION DU PROCÈS VERBAL DE LA DERNIÈRE RENCONTRE | ADOPTION OF THE MINUTES OF THE LAST MEETING
- Il est proposé par le conseiller régional monsieur Serge Newberry et résolu d'adopter le procès-verbal du 19 décembre 2019 du conseil du territoire non-organisé du Lac Nigault.
- ADOPTÉE

It is moved by Regional Councillor Mr. Serge Newberry and resolved to adopt the minutes of the December 19th 2018 meeting of the TNO council of Lake Nigault.

CARRIED

4 HUIS-CLOS FLOTTANT

Aucun - None

5 PÉRIODE DE QUESTIONS PUBLIQUE | PUBLIC QUESTION PERIOD

Aucun - None

TNO-2019-01-04 6 COMPTES PAYÉS | ACCOUNTS PAID

Il est proposé par le conseiller régional monsieur Alain Gagnon et résolu d'approuver la liste des comptes payés depuis la dernière rencontre du conseil TNO au montant de 16 483.14\$.

ADOPTÉE

It is moved by Regional Councillor Mr. Alain Gagnon and resolved to approve of the list of accounts paid since the last meeting of the TNO Council in the amount of \$16 483.14.

CARRIED

TNO-2019-01-05 7 TNO - ADOPTION DU RAPPORT ANNUEL POUR L'ANNÉE 1 – SCHÉMA RÉVISÉ DE COUVERTURE DE RISQUES EN SÉCURITÉ INCENDIE

CONSIDÉRANT QUE la 5^{ième} année du premier schéma de couverture de risques en incendie de la MRC de Pontiac s'est terminé le 9 octobre 2016;

CONSIDÉRANT QUE le schéma révisé de couverture de risques en incendie est entré en vigueur le 1^{er} Mai 2017;

CONSIDÉRANT QUE la 1^{ère} année du schéma révisé de couverture de risques en incendie de la MRC de Pontiac s'est terminé le 30 Avril 2018;

CONSIDÉRANT QUE l'article 35 de la Loi sur la sécurité incendie exige qu'un rapport d'activité pour l'exercice précédent soit préparé, adopté par résolution et transmis au ministre à chaque année;

CONSIDÉRANT QUE durant la période de transition ayant débutée le 10 octobre 2016 et se terminant lors de la date de la mise en vigueur du schéma révisé, le 1^{er} Mai 2017, la MRC et ses municipalités ont poursuivi les démarches pour conserver l'exonération de responsabilité prévue à l'article 47 de la Loi sur la sécurité incendie.

Il est proposé par la conseillère régionale Mme Karen Kelly et résolu d'adopter le rapport annuel de l'An 1 du schéma révisé de couverture de risques en sécurité incendie et de transmettre celui-ci au ministre.

De plus, ce rapport inclura les démarches entreprises lors de la période de transition entre le premier schéma et le schéma révisé.

ADOPTÉE

non-official translation

RESOLUTION FOR THE MUNICIPALITY OF THE NON-ORGANISED TERRITORY OF LAC-NILGAUT

ADOPTION OF THE ANNUAL REPORT FOR YEAR 1 – REVISED FIRE SAFETY COVER PLAN

WHEREAS the 5th year of fire safety cover plan for the Pontiac MRC ended on October 9th, 2016;

WHEREAS the revised fire safety cover plan came into effect on May 1st 2017;

WHEREAS year 1 of the revised fire safety cover plan ended on April 30th 2018;

WHEREAS article 35 of the Fire safety act states that an activity report for the previous year must be prepared, adopted by resolution and sent to the minister each year.

WHEREAS during the transition period that began on October 10, 2016 and ended on the date of the coming into force of the revised cover plan, on May 1, 2017, the MRC and its municipalities continued steps to maintain the exemption of liability provided for in section 47 of the Fire safety Act.

It is moved by Regional Councillor Mrs. Karen Kelly and resolved to adopt the annual report for year 1 of the revised fire safety cover plan and to transmit this report to the minister.

Furthermore, this report will include the steps taken during the transition period between the first cover plan and the revised cover plan.

CARRIED

8 DIVERS | MISCELLANEOUS

Aucun - None

TNO-2019-01-06 9 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE | CLOSING OF THE MEETING

Il est proposé par le conseiller régional monsieur Brent Orr résolu

de lever l'assemblée à 18:33:12.

ADOPTÉE

It is moved by Regional Councillor Mr. Brent Orr and resolved to adjourn the meeting at 18:33:12.

CARRIED

Bernard Roy

Directeur général et secrétaire-
trésorier

Jane Toller

Préfète

